

LE PRÉSIDENT

Monsieur MBUY MBIYE TANAYI

Bâtonnier

Ordre national

733, Avenue Colonel Ebeya

Gombe

République démocratique du Congo

Paris, le 27 janvier 2014

Objet : Colloque « L'OHADA : un passé, un présent et un avenir » – Lyon – 24 et 25 avril 2014

Monsieur le Bâtonnier,
Mon cher Confrère,

Le Conseil National des Barreaux entend poursuivre les réflexions engagées lors de la semaine de célébration des 20 ans de l'OHADA, organisée à Ouagadougou du 10 au 17 octobre 2013, et inviter la profession d'avocat à contribuer aux réponses à apporter aux défis auxquels l'OHADA est aujourd'hui confrontée.

Dans cette perspective, nous sommes heureux d'organiser, en partenariat avec le Barreau de Lyon, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et la Conférence des barreaux de tradition juridique (CIB), un colloque intitulé « L'OHADA : un passé, un présent et un avenir », qui se tiendra à Lyon, les 24 et 25 avril prochain.

Conscient de l'important champ d'activité que représente désormais le droit OHADA pour nos confrères congolais, je serai très honoré de votre présence à cet événement et de votre participation à la table ronde dédiée à « L'efficacité du droit OHADA : les enjeux d'une politique de diffusion », qui se tiendra le jeudi 24 avril de 16h30 à 17h30.

Vous trouverez ci-joint le projet de programme de ce colloque. Comme vous le verrez, notre objectif est d'être en mesure, à l'issue de ces deux jours de colloque, de dégager des propositions concrètes susceptibles de contribuer au progrès de l'OHADA. Je crois sincèrement qu'ensemble, avocats français et africains, nous pourrions atteindre cet objectif avec succès.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bâtonnier, Mon cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments confraternellement dévoués et les meilleurs.



Bâtonnier Jean-Marie BURGUBURU